

Face à la prohibition, le jeu du chat et de la souris

Illégalité et consommation : cinq tendances de fabrication

L'altération de l'état de conscience est recherchée depuis toujours et perdure. Les tendances d'utilisation des substances psychoactives (SPA) se modifient pour leur part au gré des courants sociaux. En regardant les substances psychoactives (SPA) actuelles sous l'angle de l'illégalité, on remarque la tendance grandissante portée vers la fabrication de drogues de synthèse, [...] *des substances synthétisées de toute pièce par l'humain et qui ne consistent pas en une transformation d'une molécule existant naturellement* (Fallu et Rehm, 2004).

On note présentement la popularité fracassante sur le marché clandestin du *speed* et de l'*ecstasy*. Constituant autrefois l'apanage du milieu *rave* underground, ces drogues atteignent à ce jour les hauts rangs des substances illicites les plus consommées au Québec chez les élèves du secondaire, suivant le cannabis (Taoré, Pica, Camirand, CazaleBerthelot et Plante, 2014).

Pour quelles raisons ces substances sont-elles préférées ? Du point de vue de l'offre, la fabrication de tels comprimés s'avère peu coûteuse et beaucoup plus accessible que l'importation de substances naturelles achetées auprès de pays producteurs.

Au début de sa popularité festive, l'*ecstasy* valait pour les Québécois une somme avoisinant les 40 \$. Elle est aujourd'hui disponible à un coût variant entre 2 \$ et 15 \$. Aucunement question d'un excès de générosité de la part des vendeurs, ce phénomène témoigne plutôt d'une dégradation de la qualité des produits vendus sous cette appellation. Contrairement aux substances légales et aux médicaments (en vente libre ou d'ordonnance) qui inspirent à leur acheteur une certaine confiance en regard du contenu, l'illégalité de ces substances leur confère un risque bien particulier ... Que contiennent donc les substances illégales synthétisées?



1. Les fabricants de drogues illégales modifient constamment les ingrédients de leur recette, de façon à contourner la vigilance des autorités qui effectuent un contrôle des précurseurs (substances chimiques légales servant à la fabrication de drogues). Les produits choisis pour la fabrication des substances psychoactives en elles-mêmes s'avèrent parfois plus dommageables pour la santé que ceux initialement utilisés.
 - *Vu les conditions de fabrication de masse rendant impossible le plein contrôle du dosage à l'unité, les concentrations de substances psychoactives et de chacun des ingrédients qui les composent sont susceptibles de varier considérablement d'un comprimé à l'autre, augmentant les risques de surdose pour les consommateurs.*
 - *Dans le souci de potentialiser les profits engendrés par la vente, différents produits de coupe inertes (sucre, lactose, etc.) sont notamment ajoutés de façon inéquitable à la recette pour en augmenter la superficie.*
 - *Concernant le choix des substances psychoactives, les psychotropes les plus puissants ont tendance à être davantage recherchés pour le profit qu'ils engendrent (nécessitent un minimum de quantité par dose) et pour leur facilité à être distribués de façon discrète lors des transports de marchandise, ce qui complique le calcul du dosage approprié.*
2. De plus, certains adjuvants intégrés aux drogues de synthèse sont destinés à des fonctions particulières. Par exemple, il est possible de retrouver de la procaine dans la cocaïne pour imiter l'effet d'anesthésie locale propre à cette substance ou encore du viagra dans certains comprimés pour contrer les effets du MDMA (Méthylène-Dioxy-n-MéthylAmphétamine)) et des amphétamines sur les capacités d'érection.
3. S'ajoutant à l'ensemble de ces additifs, les comprimés cumulent souvent un mélange de différentes drogues (de la caféine à la kétamine, notamment) visant à recréer le plus fidèlement possible l'effet désiré à

moins coûteux et au gré des produits disponibles dans une période donnée.

4. Finalement, on retrouve dans la fabrication de ces produits une nouvelle tendance non négligeable, soit le remplacement volontaire des substances psychoactives connues par de toutes nouvelles molécules construites exclusivement pour reproduire les effets créés par ces substances.

La prolifération de nouvelles drogues de synthèse

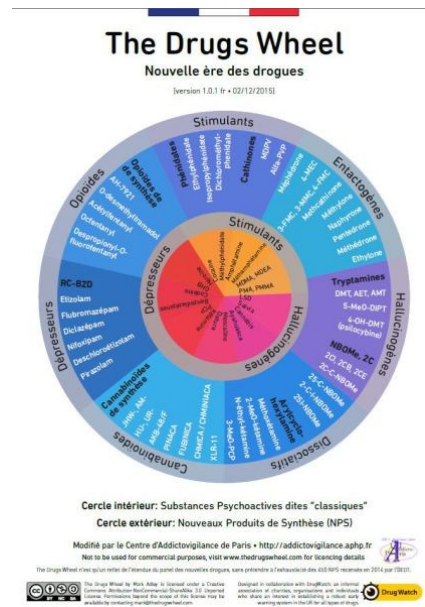
L'observatoire européen des drogues et des toxicomanies (2013) indique à cet effet que « Dans tous les cas, les structures moléculaires de ces nouveaux produits de synthèse se rapprochent de celles des substances qu'ils « copient » sans être tout à fait identiques. Cette spécificité leur permet (au moins à court terme) de contourner la législation sur les stupéfiants, ces produits n'étant en effet pas classés en tant que tel lorsqu'ils apparaissent ».

En réponse à la prohibition, l'objectif visé par leur fabrication revient ainsi à remplacer leurs semblables illégaux en profitant du vide juridique qui en découle. Lorsqu'ils se retrouvent soumis à des mesures de contrôle légal, ces produits se voient à leur tour rapidement remplacés, d'où leur prolifération au cours des dernières années. Alors que le phénomène n'a connu sa première révélation au grand public qu'en 2010 avec la *méphédronne*, l'observatoire européen des drogues et des toxicomanies (2015) cumule aujourd'hui plus de 600 nouvelles drogues sur son continent!

Le portrait de la vente se complique et se modernise dès qu'il est question de ces drogues de substitution. Dans l'attente d'un système de surveillance semblable à l'Europe pour le Canada, ces réalités nous pistent néanmoins vers l'urgence d'adapter notre intervention, indiquant que nous devons tenir compte de l'impasse que rencontre la prohibition face au prolifique marché des SPA.

L'expérience du fentanyl à fabrication clandestine est l'un des exemples flagrants illustrant le contexte sociopolitique particulier dans lequel les drogues illégales évoluent. Au gré des mouvements de la demande et des contraintes de la prohibition, le marché noir se voit constamment submergé par l'apparition de nouvelles molécules synthétiques destinées à couper ou encore remplacer les drogues existantes à moindre coût.

Il demeure ainsi impossible pour les consommateurs de savoir ce que contient réellement une substance fabriquée clandestinement. Peu importe leur niveau d'expérience et leur tolérance au produit, ces conditions particulières entraînent un risque au niveau de la toxicité sur la santé, mais aussi en ce qui concerne les surdoses, d'où la pertinence des pratiques préventives d'analyse de substances implantées dans certains pays et permettant d'obtenir ces informations. Au Québec, le GRIP Montréal a entamé des démarches pour implanter ces services. Un dossier à suivre!



Source : Jessica Turmel, agente de communication et de formation au GRIP Montréal, chargée de cours au certificat en toxicomanie de l'Université de Montréal.

Jocelyne Allaire
Responsable en toxicomanie